

Communiqué de presse  
Paris, le 14 février 2023

## Le secteur aérien, premier secteur à remettre officiellement au gouvernement sa feuille de route de décarbonation au titre de l'article 301 de la loi climat et résilience

La FNAM, le GIFAS et l'UAF ont – en étroite collaboration avec les principaux acteurs du secteur et les représentants de la filière énergétique – travaillé 6 mois, dans le cadre de l'article 301 de la loi climat et résilience, à **l'élaboration d'une feuille de route de décarbonation détaillée**, précisant les actions à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de baisse des émissions de CO<sub>2</sub> fixés par la stratégie nationale de développement bas-carbone (SNBC).

Cette feuille de route a été remise officiellement ce 14 février 2023 aux Ministres de la Transition Énergétique et en charge de l'Industrie et des Transports, dont le soutien est indispensable à la transition énergétique du secteur.

Le secteur aérien français a démontré par le passé sa capacité d'innovation, en menant de front évolutions technologiques et opérationnelles afin d'aller vers un transport aérien toujours plus sûr, accessible à tous et améliorant son efficacité énergétique. Il s'engage désormais de nouveau à prendre toute sa part dans la nécessaire transition écologique.

**Son ambition est d'atteindre la neutralité Carbone en 2050**, conformément à l'Engagement LTAG (Long Term Aspirational Goal) pris en octobre 2022 par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et ce, dans la continuité de la déclaration de Toulouse de février 2022 sous la Présidence française de l'Union européenne.

Sur la base de travaux scientifiques, **la feuille de route remise ce jour démontre que ces objectifs sont réalistes, crédibles, et à portée de main**, en activant plusieurs leviers dont la conception et le déploiement d'avions de nouvelles technologies, plus économes sur le plan énergétique et moins bruyants et d'un usage massif de nouveaux carburants décarbonés. Le soutien de l'État sera indispensable au regard des investissements nécessaires. Il conviendra par ailleurs de conduire également les efforts opérationnels indispensables en matière de navigation aérienne ainsi que la nécessaire adaptation des infrastructures aéroportuaires.

**La France doit saisir, faute d'être distancée, cette double opportunité que constituent :**

- **le développement d'une filière souveraine de carburants décarbonés et,**
- **l'industrialisation en France et en Europe** d'une nouvelle génération d'avions bas-carbone commercialisés dans le monde entier ;

conduisant ainsi à la décarbonation du transport aérien à l'échelle mondiale.  
Sa souveraineté énergétique et son leadership technologique sont en jeu.



**Cette feuille de route démontre l'existence de solutions concrètes** préservant la liberté de voyager et garantissant les besoins de continuité territoriale et de mobilité des citoyens, ainsi que le soutien au développement de l'économie française et son attractivité. La pérennisation de la démocratisation du transport aérien est possible dès lors que la filière du transport aérien est en mesure, avec le soutien de l'État, de mobiliser et de financer les leviers de décarbonation identifiés. En outre, la mise en œuvre rapide de cette feuille de route est indispensable pour maintenir la compétitivité du secteur aérien français dont le rôle dans la souveraineté et la dynamique de l'économie française n'est plus à démontrer.

---

### À propos de l'UAF – Union des Aéroports Français

Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).

**Contact Presse UAF** : Erwan LEMERCIER – Tél : 06 42 31 02 80 – [elemercier@angiocom.fr](mailto:elemercier@angiocom.fr)

### À Propos du GIFAS – Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales

Créé en 1908, le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) est un syndicat professionnel qui regroupe plus de 400 sociétés – depuis les grands maîtres d'œuvre et systémiers jusqu'aux PME. Ses membres constituent une filière cohérente, solidaire et dynamique de haute technologie spécialisée dans l'étude, le développement, la réalisation, la commercialisation et la maintenance de tous programmes et matériels aéronautiques et spatiaux, civils et militaires, ainsi que de systèmes de défense et de sécurité.

Le GIFAS représente une profession dont le chiffre d'affaires 2021 est de 55,2 Mds€, avec 83% du chiffre d'affaires consolidé à l'export et qui emploie directement 188 000 personnes.

Tous les deux ans, le GIFAS organise le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget, première manifestation mondiale du genre. Le 54ème Salon aura lieu du 19 au 25 juin 2023.

**Contact presse GIFAS** : Christophe Robin - Directeur de la Communication du GIFAS

Tél. : 01 44 43 17 50 - 06 07 51 86 23 - [christophe.robin@gifas.fr](mailto:christophe.robin@gifas.fr)

### À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La **FNAM** est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA France** (European Business Aviation Association) – le **GIPAG France** – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

Plus d'informations sur [www.fnam.fr](http://www.fnam.fr)

**Contact presse FNAM** : Agence GroupExpression - Laure Marsac

06 32 30 68 44 [laure@groupeexpression.fr](mailto:laure@groupeexpression.fr)

